

Année universitaire 2019/2020
UNIVERSITÉ DE LILLE - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UFR M.I.M.E
Mathématiques Informatique Management Économie

GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE
Droit Economie Gestion

Mention
Economie et gestion

Parcours

Sciences économiques et gestion d'entreprise (SEGE)



UFR Mathématiques Informatique Management Économie

☒ Domaine universitaire du Pont-de-Bois, rue du Barreau,

BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

☎ + 33 (0) 3 20 41 61 70 ☎ + 33 (0) 3 20 41 61 71

<http://www.univ-lille3.fr/ufm-mime/>

Sommaire

Présentation de la formation.....	3
Poursuite d'études.....	4
Présentation de l'unité de formation et de recherche.....	5
Administration de la composante	6
Les enseignants titulaires	7
Structure pédagogique.....	9
Calendrier universitaire	11
Modalités de contrôles des connaissances.....	12
Licence Economie et Gestion	13
Construisez votre parcours de formation.....	21
Les règles de progression des étudiant-e-s de licence.....	22
CLIL - Delang	24
Le CLES – Maison de médiation.....	Erreur ! Signet non défini.

Présentation de la formation

La licence Économie et Gestion (EG) est une formation générale en économie et gestion. Elle propose une approche pluridisciplinaire donnant aux diplômés de solides connaissances et des facultés d'adaptation à des environnements professionnels variés. Elle permet d'exercer des fonctions d'économiste ou de gestionnaire aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Les matières abordées sont la science économique, la gestion, les mathématiques, les statistiques, l'informatique, le droit. La formation accorde une grande importance à l'étude des langues, sa particularité étant de maintenir tout au long du diplôme deux langues vivantes : anglais/allemand ou anglais/espagnol ou anglais/chinois.

Le but est de former les étudiants à identifier, à analyser et à résoudre des questions qui relèvent de l'économie. Ces compétences contribuent à préparer les étudiants dans leur vie professionnelle (concours et autres) et à donner les outils nécessaires à la poursuite d'études, dans les masters proposés à l'université de Lille ou dans d'autres établissements de la région.

La licence Économie et Gestion s'adresse à des étudiants titulaires d'un baccalauréat général (ES ou S). Le niveau pré-requis en mathématiques est celui du bac ES. Le parcours Sciences Economiques et Gestion d'Entreprises (SEGE) permet toutefois l'intégration d'étudiants ayant un profil différent : en première année, il accueille des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique STMG. En deuxième et troisième années, il permet l'intégration progressive d'étudiants issus de filières courtes comme le DUT GEA.

Le parcours SEGE comprend, en première année, des enseignements complémentaires en mathématiques et en expression écrite et orale. En deuxième et troisième années, il comporte des enseignements de mathématiques et de sciences économiques adaptés à des publics moins aptes directement à la formalisation.

L'UFR de Mathématiques, Informatique, Management et Économie (MIME) met en place de nombreux dispositifs pédagogiques : soutien dans les matières reconnues comme difficiles, la désignation d'enseignants référents, un suivi de la présence des étudiants aux travaux dirigés. Des efforts sont faits pour repérer les étudiants en difficulté et leur proposer des aides ou leur exposer les possibilités de réorientation pour éviter de perdre un temps précieux.

Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation : cours d'informatique, cours en ligne, centre de ressources en langues, préparation à la Certification des Compétences Numériques Pix (pour plus d'information : <https://pix.fr/>). Un séjour à l'étranger dans le cadre de programmes internationaux est possible dès la deuxième année.

L'UFR MIME porte trois parcours de la licence Economie et Gestion:

- Économie et Management des Organisations (EMO)
- Économie Quantitative et Économétrie (EQE) en L3 uniquement,
- Sciences Economiques et Gestion des Entreprises (SEGE).

Poursuite d'études

Comme toutes les licences générales, la licence Économie et Gestion a pour but de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master. Deux masters de l'UFR MIME assurent la continuité de la licence Économie et Gestion vers le niveau master :

- Économie de l'entreprise et des marchés : Conseil Économique Pour l'Entreprise (CEPE)
- Économétrie et Statistique : Économétrie appliquée pour l'entreprise (ECAPE)

Mais de nombreux autres choix sont possibles dans les autres universités de la région et d'ailleurs. Toute l'information sur l'offre de masters et les modalités d'accès est disponible au lien suivant : <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr>

Les étudiants souhaitant arrêter leurs études au bout de 3 ans peuvent le faire et s'insérer directement en entreprise avec leur licence Économie et Gestion. Ils peuvent aussi s'orienter après la deuxième année vers une licence professionnelle du secteur économie gestion. De très nombreuses possibilités existent pour cela à l'Université de Lille. Si vous souhaitez vous orienter vers une licence professionnelle, prenez conseil auprès des responsables pédagogiques qui vous aideront à concrétiser votre projet. Plusieurs formations préparées dans d'autres UFR de l'Université sont directement accessibles.

Présentation de l'unité de formation et de recherche

L'UFR de Mathématiques, Informatique, Management et Économie forme depuis 1970 des étudiants principalement spécialisés dans le domaine des sciences économiques et des mathématiques appliquées.

L'équipe pédagogique comporte des économistes, des gestionnaires, des informaticiens, des juristes, des mathématiciens et des linguistes (anglais, espagnol). Elle s'appuie sur trois laboratoires de recherche reconnus et très bien évalués par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) :

- le Laboratoire Lille Economie et Management (LEM)
- le laboratoire de Recherches Interdisciplinaires en Management et Economie (RIME Lab)
- le laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille (CRISAL).

Dès sa création, l'UFR s'est spécialisée dans les formations pluridisciplinaires. Forte d'une longue expérience en matière de professionnalisation ainsi qu'en termes d'articulation entre recherche et formation, l'UFR MIME propose des diplômes permettant une insertion professionnelle de grande qualité :

Deux Licences générales

- Économie et Gestion (EG)
- Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)

Une licence professionnelle :

- Conduite de Chantiers en Aménagements Paysagers (CCAP)

Trois Masters :

- Économétrie, Statistiques : Économétrie appliquée pour l'entreprise (ECAPE)
- Économie de l'Entreprise et des Marchés : Conseil économique pour les entreprises (CEPE)
- Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)

Administration de la composante

Directeur de l'UFR : M. Xavier CHOJNICKI

Responsable administrative : M^{me} Delphine DEBARGE

Le conseil d'UFR

Selon les statuts de l'UFR - que l'on peut consulter au secrétariat - le Conseil élit le Directeur, vote le budget, arrête le contenu des programmes, les horaires, les principes du contrôle des connaissances, examine et contrôle les actes de gestion du Directeur.

Le Directeur représente l'UFR, réunit et préside le Conseil, il exécute ses décisions. Il administre les services de l'UFR. Il veille au respect de toutes les libertés garanties par la loi.

10 enseignants

Professeurs des Universités (collège A)

- M. BOUSSEMART Jean-Philippe
- M^{me} BROZE Laurence
- M. CHOJNICKI Xavier
- M^{me} DABO Sophie
- M. TOMMASI Marc

Maîtres de Conférences (collège B)

- M. ABOUBACAR Amir
- M. ARRIGHI Yves
- M^{me} GHIN'TRAN Amandine
- M. JEAN-BAPTISTE Frédo
- M^{me} LAVIGNE Aurore

2 personnels administratifs BIATSS

(Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé)

- Mme. AHMED MOHAMED Ifrah
- Mme. DEBARGE Delphine

5 étudiants (collège des usagers)

M^{me} EVANS LADON Dana

M. GROGA BADA Yves-Roland

M^{me} HE Ting

M^{me} KOUDRI Randa

M^{me} MEZDOUR Yasmine

2 personnalités extérieures

- M. AZNAG Abdessamad
- M. BARTIER Eddy

Les enseignants titulaires

ABOUBACAR Amir	MCF	Mathématiques appliquées
ANGO NZE Patrick	MCF	Mathématiques appliquées
ARRIGHI Yves	MCF	Sciences économiques
BARONNIER Nicolas	PRAG	Sciences de Gestion
BOUILLART Caroline	MCF	Droit public
BIGO Louis	MCF	Informatique
BOUSSEMART Jean Philippe	PR	Sciences économiques
BROZE Laurence	PR	Mathématiques appliquées
CASTELO Ana	PRCE	Espagnol
CHOJNICKI Xavier	PR	Sciences économiques
CREN-DENIS Cécile	MCF	Droit privé
DABO - NIANG Sophie	PR	Mathématiques appliquées
DAGUT Jean-Luc	PRAG	Économie et Gestion
DEBRUYNE Michel	MCF	Sciences de Gestion
DELAITRE Éric	MCF	Sciences de Gestion
DRAI Laurent	MCF	Droit privé
DUNATTE Laurence	PAST	
ELATI Mohamed	PR	Informatique
FONCEL Jérôme	PR	Sciences économiques
GARNIER Jean-Philippe	MCF	Sciences économiques
GHIN'TRAN Amandine	MCF	Sciences économiques
GUIN Ophélie	MCF	Mathématiques appliquées
JEAN-BAPTISTE Frédo	MCF	Sciences économiques
JOUGAN Sylvie	MCF	Langue et littérature anglaise
KELLER Mikaela	MCF	Informatique
LAVIGNE Aurore	MCF	Mathématiques appliquées
LEDRU Laurence	PRCE	Anglais
PENET Helen	MCF	Anglais
PAPERMAN Charles	MCF	Informatique
PLAYOUST Olivier	MCF	Droit privé
PREUX Philippe	PR	Informatique
SABBAH Camille	MCF	Mathématiques appliquées
TERLUTTE Alain	MCF	Informatique
THIAM Baba	MCF	Mathématiques appliquées
TOMMASI Marc	PR	Informatique
TORRE Fabien	MCF	Informatique
TORRES Olivier	MCF	Mathématiques appliquées
VANDEN EECKAUT Philippe	MCF	Sciences économiques
WARZÉCHA Daniel	PRAG	Anglais
ZILL Amélie	PRAG	Mathématiques

PR : Professeur des Universités,
MCF : Maître de Conférences,
PRAG : Professeur Agrégé,
PAST : Professeur Associé.

Pour adresser un courrier électronique à un enseignant :

prenom.nom@univ-lille.fr

Les responsables pédagogiques

- Responsable de la licence EG : M^{me} GHINTRAN Amandine, Maître de conférences en Sciences Économiques.
- Responsable 1^{re} année licence : M^{me} GHINTRAN Amandine, Maître de conférences en Sciences Économiques.
- Responsable 2^e année licence : M. SABBAH Camille, Maître de Conférences en Mathématiques Appliquées.
- Responsable 3^e année licence : M. JEAN-BAPTISTE Frédo, Maître de Conférences en Sciences Économiques.
- Responsable du parcours SEGE 1^{re} année : M^{me} ZILL Amélie, Professeure Agrégée de Mathématiques.
- Responsable du parcours SEGE 2^e et 3^e années : M^{me} BROZE Laurence, Professeure de Mathématiques Appliquées.

Calendrier universitaire

La présence aux cours et travaux dirigés est obligatoire. A partir de la deuxième année, les étudiants salariés qui déposent dès la rentrée, au secrétariat, une copie de leur contrat de travail sont affectés dans la mesure du possible dans un groupe de TD qui tient compte de leurs contraintes.

Selon le décret n°51-445 du 16 avril 1951, les étudiants boursiers sont tenus à une assiduité totale aux cours et aux travaux dirigés.

Calendrier

Le calendrier universitaire est prévisionnel. Les dates des examens sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

UFR MIME

Calendrier Licences

2019 - 2020

	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-19	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
1 D	M		V Toussaint	1 D	M Jour de l'an	S	1 D	M	V Fête du Travail	1 L Lundi de Pentecôte
2 L	M		S	2 L	J	D	2 L	J	S	2 M
3 M	J	4	D	3 M	V	L	3 M	V	D	3 M Date limite délib
4 M	V		L	4 M	S	M	4 M	S	L	4 J
5 J	S		M	5 J	D	M	5 J	D	M	5 V
6 V	D		M	6 V	L	J	6 V	L	M	6 S
7 S	L		J	7 S	M	V	7 S	M	J	7 D
8 D	M	5	V	8 D	M	S	8 D	M	V Victoire 1945	8 L
9 L	M		S	9 L	J	D	9 L	J	S	9 M
10 M	J		D	10 M	V	L	10 M	V	D	10 M
11 M	V		L Armistice 1918	11 M	S	M	11 M	S	L	11 J
12 J	S	1	M	12 J	D	M	12 J	D	Pâques	12 V
13 V	D		M	13 V	L	J	13 V	L Lundi de Pâques	M	13 S
14 S	L		J	14 S	M	V	14 S	M	J	14 D
15 D	M	6	V	15 D	M	S	15 D	M	V	15 L
16 L	M		S	16 L	J	D	16 L	J	S	16 M
17 M	J		D	17 M	V	L	17 M	V	D	17 M
18 M	V	2	L	18 M	S	M	18 M	S	L	18 J
19 J	S		M	19 J	D	M	19 J	D	M	19 V
20 V	D		M	20 V	L	J	20 V	L	M	20 S
21 S	L		J	21 S	M	V	21 S	M	J Ascension	21 D
22 D	M	7	V	22 D	M	S	22 D	M	V	22 L
23 L	M		S	23 L	J	D	23 L	J	S	23 M
24 M	J		D	24 M	V	L	24 M	V	D	24 M
25 M	V		L	25 M	Noël	S	25 M	S	L	25 J
26 J	S		M	26 J	D	M	26 J	D	M	26 V
27 V	D		M	27 V	L	J	27 V	L	S	27 S
28 S	L		J	28 S	M	V	28 S	M	J	28 D
29 D	M		V	29 D	M	S	29 D	M	V Révisions	29 L
30 L	M		S	30 L	J	D	30 L	J	S	30 M
31 J	J		V	31 M	V	L	31 M	D	Pentecôte	31

Pré-rentree / intégration
Pauses pédagogiques / stage
Jours fériés / Fêtes légales

Stage L2 EMO : du 14 au 27 avril



Modalités de contrôles des connaissances

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) de la licence Economie-Gestion/MIASHS est évalué selon un contrôle continu (CC) des connaissances en première session.

A l'exception des UE nécessitant des modalités d'évaluations spécifiques (Langues vivantes et contrôles sur ordinateur), deux interrogations écrites d'une durée d'une heure trente par UE seront organisées par l'UFR les lundis après-midi pour toutes les matières obligatoires et les cours optionnels en économie et gestion. Les autres matières optionnelles feront l'objet d'au moins une interrogation écrite d'une durée d'une heure trente organisée par l'UFR.

Le programme des épreuves sera communiqué aux étudiants quinze jours avant les épreuves.

La note de chaque UE résulte de la **moyenne d'au moins deux notes**.

En dehors de ces contrôles, ces notes peuvent être complétées lors d'épreuves réalisées pendant les travaux dirigés ou en dehors de ceux-ci, individuellement ou en groupe.

La participation à toutes les épreuves de contrôle continu est obligatoire. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant. En cas d'absence justifiée, l'étudiant obtient une note égale à zéro pour l'épreuve concernée. Les justificatifs d'absence doivent être fournis au secrétariat **dans les 48 heures** après la fin de l'épreuve concernée.

Seules les calculatrices non programmables de type « collègue » seront autorisées pour les épreuves de mathématiques et d'économie. L'utilisation de tout autre type de calculatrices et de documents est interdite.

Après chaque semestre, le jury se réunit et délibère sur les notes des étudiants. La note du semestre est la moyenne des notes des UE pondérées en fonction de leurs ECTS. Si cette moyenne est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est admis au semestre et obtient les ECTS du semestre (30). Si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre mais capitalise les UE acquises.

Le principe de compensation annuelle

Si la moyenne des deux semestres est supérieure ou égale à 10, alors l'étudiant est admis à l'année et obtient les 60 ECTS de son année universitaire.

L'étudiant ayant été admis aux deux semestres ou à l'année par le principe de compensation est autorisé à s'inscrire en année supérieure.

Dans le cas contraire, tous les étudiants ajournés doivent passer les rattrapages des UE qui ne sont pas acquises.

Le jury propose à l'étudiant ajourné à au moins un des deux semestres des épreuves de rattrapage qui peuvent consister en un examen écrit ou oral, en une réalisation d'un rapport complémentaire ou en une soutenance orale d'un travail écrit. Quelle que soit la note obtenue, la note de rattrapage remplace la note de première session. A l'issue des épreuves de rattrapage, le jury se réunit à nouveau, selon les mêmes règles.

LICENCE ECONOMIE ET GESTION

Parcours SEGE

	UE 1	UE2	UE3	UE4	UE5	UE6	UE7	UE8	UE9	UE10
S1	Introduction à la microéconomie I	Introduction à la macroéconomie I	Anglais économique	Management d'entreprise	Mathématiques: fonctions d'une variable	Mathématiques : Algèbre pour les SHS I	Expression écrite et orale	Statistiques descriptives	Espagnol ou Allemand ou Chinois ou Français	Intégration
S2	Introduction à la microéconomie II	Introduction à la macroéconomie II	Anglais économique	Introduction à la comptabilité des entreprises	Mathématiques: fonctions de deux variables	Mathématiques : Algèbre pour les SHS II	Expression écrite et orale	Compléments de mathématiques	Espagnol ou Allemand ou Chinois ou Français	Epreuve pluridisciplinaire et sa préparation méthodologique
S3	Microéconomie : le producteur	Macroéconomie du chômage et de l'inflation	Anglais économique	Comptabilité générale	Probabilités et incertain	Mathématiques : analyse pour l'économie	Introduction au droit	Marketing	Espagnol ou Allemand ou Chinois ou Français	Connaissance des métiers en économie et gestion ou UE10 université
								Gestion des ressources humaines		
S4	Macroéconomie internationale	Microéconomie: les décisions individuelles des consommateurs	Anglais économique	Analyse financière	Statistique	Gestion commerciale	Informatique : Traitement de données et documents	Droit du travail	Espagnol ou Allemand ou Chinois ou Français	Stage 2 semaines
S5	Croissance et développement	Microéconomie : la concurrence imparfaite	Anglais économique	Informatique : Bases de données	Econométrie I	Statistique avec le logiciel R	Logistique	Stratégie	Espagnol ou Allemand ou Chinois ou Français	Création d'entreprise ou Initiation à la recherche ou UE10 université
					Comptabilité analytique et budgétaire	Problèmes économiques contemporains			Compléments DUT	
S6	Politiques économiques à long terme	Complément d'économie	Anglais économique	Informatique : Internet : langages et programmation	Fiscalité des entreprises	Economie de la concurrence	Gestion Budgétaire	Informatique de gestion	Espagnol ou Allemand ou Chinois ou Français	Traitement des données économiques ou de l'entreprise ou TER ou UE10 Université
						Travail Entreprise et Territoire	Economie de l'environnement	Droit de l'environnement	Compléments DUT	

Semestre 1

UE 1 : Introduction à la microéconomie et méthodologie (36h TD)

UE 2 : Introduction à la macroéconomie et méthodologie (36h TD)

UE 3 : Anglais économique (24h TD)

UE 4 : Management d'entreprise (24h TD)

UE 5 : Mathématiques : Fonctions d'une variable (24h TD)

UE 6 : Mathématiques : Algèbre pour les SHS 1 (24h TD)

UE 7 : Expression écrite et orale (24h TD)

UE8 : Statistiques descriptives

UE 9 : Langue vivante ou option réservée (24h TD)

Allemand

Espagnol

Chinois

Français

UE 10 : Projet de l'étudiant :

Intégration

Semestre 2

UE 1 : Introduction à la microéconomie 2 (24h TD)

UE 2 : Introduction à la macroéconomie 2 (24h TD)

UE 3 : Anglais économique (24h TD)

UE 4 : Introduction à la comptabilité des entreprises (24h TD)

UE 5 : Mathématiques : Fonctions de deux variables (24h TD)

UE 6 : Mathématiques : Algèbre pour les SHS 2 (24h TD)

UE 7 : Expression écrite et orale (24h TD)

UE8 : Compléments de mathématiques (24h TD)

UE 9 : Langue vivante ou option réservée (24h TD)

Allemand

Espagnol

Chinois

Français

UE 10 : Épreuve pluridisciplinaire et sa préparation méthodologique
+ Culture numérique

Semestre 3

UE 1 : Microéconomie : le producteur (24h TD)

UE 2 : Macroéconomie du chômage et de l'inflation (24h TD)

UE 3 : Anglais économique (24h TD)

UE 4 : Comptabilité générale (12h CM + 24h TD)

UE 5 : Probabilités et incertain (36h TD)

UE 6 : Mathématiques : analyse pour l'économie (24h TD)

UE7 : Introduction au droit (24h TD)

UE8 : Option

Commerce : Marketing (8h CM + 16h TD)

Ressources humaines : Gestion des ressources humaines (8h CM + 16h TD)

UE9 : Langue vivante ou option réservée (24h TD)

Allemand

Chinois

Espagnol

Français

UE10 : Projet de l'étudiant :

Connaissances des métiers en économie-gestion

Ou UE10 université :

Etudes de genre

Culture visuelle

Humanités numériques

+ Culture numérique

Semestre 4

UE 1 : Microéconomie : les décisions individuelles des consommateurs (24h TD)

UE 2 : Macroéconomie internationale (24h TD)

UE 3 : Anglais économique (24h TD)

UE 4 : Statistique (36h TD)

UE 5 : Analyse financière (12h CM + 24h TD)

UE 6 : Gestion commerciale (8hCM + 16hTD)

UE7 : Informatique : Traitement de données et de documents (36h TD)

UE8 : Droit du travail (8h CM + 16h TD)

UE 9 : Langue vivante ou option réservée (24h TD)

Allemand

Espagnol

Chinois

Français

UE 10 : Projet de l'étudiant :

Stage d'observation et réalisation d'une synthèse sur un métier

+ Culture numérique

Semestre 5

UE 1 : Microéconomie : concurrence imparfaite (24h TD)

UE 2 : Croissance et développement (24h TD)

UE 3 : Anglais économique (24h TD)

UE 4 : Informatique : Base de données (36h TD)

UE5 : Option 1

Économétrie 1 (12h CM + 24h TD)

Comptabilité analytique et budgétaire (8h CM + 16h TD)

UE6 : Option 2

Problèmes économiques contemporains (8h CM + 16h TD)

Statistique avec le logiciel R (8h CM + 16h TD)

UE7 : Logistique (8h CM + 16h TD)

UE8 : Stratégie (12h CM + 24h TD)

UE9 : Langue vivante ou option réservée (24h TD)

Allemand

Espagnol

Chinois

Français

Complément remise à niveau (principalement pour les étudiants issus de DUT)

UE10 : Projet de l'étudiant :

Créer son activité

Initiation à la recherche en Économie Gestion

Ou UE10 université

Etudes de genre

Culture visuelle

Humanités numériques

+ Culture numérique

Semestre 6

UE1 – Politiques économiques à long terme (24h TD)

UE2 – Compléments d'économie (24h TD)

UE 3 : Anglais économique (24h TD)

UE 4 : Informatique : Internet : langages et programmation (36h TD)

UE5 : Fiscalité des entreprises (12h CM + 24h TD)

UE6 : Option 1

Économie de la concurrence (12h CM + 12h TD)

Travail, entreprise et territoire (8h CM + 16h TD)

UE7 : Option 2

Gestion budgétaire (8h CM + 16h TD)

Économie de l'environnement (8h CM + 16h TD)

UE8 : Option 3

Informatique de gestion (24h TD)

Droit de l'environnement (8h CM + 16h TD)

UE9 : Langue vivante ou option réservée (24h TD)

Allemand

Espagnol

Chinois

Français

Complément remise à niveau (principalement pour les étudiants issus de DUT)

UE10 : Projet de l'étudiant :

Traitement de données économiques ou d'entreprises

Travail d'études et de recherche

Ou UE10 université

Etudes de genre

Culture visuelle

Humanités numériques

+ Culture numérique

Construisez votre parcours de formation

UE 10 PROJET DE L'ETUDIANT

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance. A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Les règles de progression des étudiant-e-s de licence

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **corsi licence** (jury de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
 - o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Session 1 (SI s1)	Session 2 (SI s2)	Session 1 (SP s1)	Session 2 (SP s2)	Résultats	
					Jury annuel 1 (postSess. 1)	Jury annuel 2 (postsess. 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s1 + SP s2) / 2 > ou = 10
Cas 3	AJ	- ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s2 + SP s1) / 2 > ou = 10
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : (SI s2 + SP s2) / 2 > ou = 10

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

- JURYS DE DIPLOME

- DEUG, licence

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail.

CLIL : centre de langues de l'université de Lille

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend:

- Le pôle DELANG qui coordonne les enseignements en langues vivantes du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) en formation initiale et en formation continue.
- Le pôle gère également les enseignements de TEC (Techniques d'Expression et de Communication) et 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) pour le campus Cité scientifique.
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière:

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact:clil@univ-lille.fr / Téléphone: 03 20 05 87 25.

Delang

Le pôle DELANG du CLIL - le Centre de Langues de l'université de Lille - coordonne et gère les enseignements LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'Université de Lille, autrement dit, toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL.

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP, et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - LANSAD Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : clil.delang.pont-de-bois@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1: utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2: utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1: utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

La maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : **ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.**

Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1er janvier 2019.

Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site internet www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

CAMPUS PONT-DE-BOIS

BATIMENT A - ENTREE A8

SCOLARITÉ

Accueil général étudiant

03.20.41.62.10

Relais scolarité Pont-de-Bois

03.20.41.60.35

scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

VIE ÉTUDIANTE

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap

03.20.41.70.96 | bvch.pdb@univ-lille.fr

SANTÉ

Centre de santé de l'étudiant

03 20 90 74 05

Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

03.20.41.62.46

suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

03.20.41.61.62

baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales

<https://international.univ-lille.fr/>

international-shs@univ-lille.fr

Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)

03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).

03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

Formation continue et alternance

03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

Service d'Enseignement à distance (SEAD)

03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIV.

HALL BATIMENT A

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale

03.20.41.70.00

<https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/>

Action Culture

03.20.41.60.25

culture@univ-lille.fr

SUAPS (sports)

03.20.41.62.69

suaps@univ-lille.fr

